

Sous-comité de l'annexe sur l'habitat et les espèces

Rapport au CEGl sur l'achèvement des stratégies de conservation de la biodiversité pour les Grands Lacs

Le 12 février 2015

Engagement pris en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Le sous-comité de l'annexe sur l'habitat et les espèces (sous-comité) a travaillé avec le sous-comité de l'annexe sur l'aménagement panlacustre et les groupes de travail des partenariats pour les lacs (groupes de travail) afin de remplir l'engagement pris en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL).

Dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du présent accord, mener à terme l'élaboration de stratégies de protection et de restauration de l'habitat et des espèces panlacustres utilisant des approches de gestion adaptative et commencer leur mise en œuvre, puis déterminer les mécanismes de conservation, et gérer les facteurs de stress les plus importants pour les espèces indigènes et l'habitat.

En date du 12 février 2015, cet engagement a été respecté et des stratégies de protection et de restauration de l'habitat et des espèces panlacustres, aussi appelées *stratégies de conservation de la biodiversité* (stratégies), ont été élaborées pour les cinq Grands Lacs. Les stratégies évaluent l'état de la biodiversité panlacustre et les menaces auxquelles elle fait face en plus de recommander des priorités de conservation pour les espèces indigènes et leur habitat. Chaque stratégie est le résultat d'une vaste collaboration entre les intervenants régionaux et locaux. Les stratégies servent d'outil visant à favoriser et à orienter une mise en œuvre commune des mesures de conservation prioritaires auprès des représentants en gestion du gouvernement fédéral, des États, des provinces, des tribus, du milieu universitaire, des municipalités et des bassins versants.

Approche du sous-comité de l'annexe sur l'habitat et les espèces

Afin d'évaluer si les stratégies contiennent des objectifs panlacustres prioritaires pour l'habitat et les espèces et si les mesures nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont mises en œuvre, le sous-comité a eu un entretien avec les membres des groupes de travail des partenariats pour les lacs. Les groupes de travail sont coprésidés par les parties et comprennent des représentants de la haute direction et des experts techniques provenant des organismes du gouvernement fédéral, des États et des tribus qui ont un pouvoir décisionnel ou une compétence dans le contexte des ressources lacustres à l'échelle locale. Pendant l'entretien, les membres des groupes de travail ont répondu aux questions concernant le processus de planification des stratégies, les objectifs prioritaires relevés par les groupes de travail, la façon dont les stratégies seront mises en œuvre et les plans à venir pour l'élaboration de stratégies et l'établissement de rapports sur le Plan d'aménagement panlacustre (PAP).

Les discussions du sous-comité et des groupes de travail ont confirmé que bien que la mise en œuvre des stratégies soit commencée dans chaque bassin lacustre afin de cerner les facteurs de stress les plus importants pour les espèces indigènes et leur habitat, le processus utilisé pour réduire les mesures de conservation à un niveau local varie d'un bassin à l'autre.

Élaboration de stratégies de conservation de la biodiversité

Les stratégies ont été élaborées afin de représenter un ensemble diversifié d'objectifs communs à de nombreux intervenants pour la protection et la restauration de la biodiversité panlacustre. Les principaux partenaires qui dirigent l'effort comprenaient The Nature Conservancy, Conservation de la nature Canada et les groupes de travail chargés du PAP. Les premiers travaux d'élaboration de stratégies ont porté sur le lac Ontario (stratégie achevée en 2009), puis sur les lacs Huron (2010), Michigan (2012), Érié (2012) et Supérieur (2015). L'élaboration de stratégies pour chaque lac respecte l'approche de planification des mesures de conservation de Conservation de la nature Canada qui intègre la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de conservation. Les efforts ont été soutenus par du financement tant fédéral que provincial (l'Environmental Protection Agency des États-Unis, Environnement Canada et la province de l'Ontario) à l'aide de subventions accordées à The Nature Conservancy et à Conservation de la nature Canada.

Les stratégies pour les lacs Huron, Érié et Michigan ont été publiées par The Nature Conservancy bien que chacune ait été attribuée à un certain nombre d'auteurs. La stratégie pour le lac Supérieur a été publiée par le Partenariat pour le lac Supérieur. Les stratégies ont été élaborées par l'intermédiaire de la participation ainsi que des commentaires et des renseignements de personnes et d'organismes situés dans le bassin versant de chaque lac dans le cadre d'ateliers, de webinaires et d'un examen complet des données publiées.

Les stratégies comprennent une évaluation de l'état actuel des divers types d'habitat associés aux Grands Lacs (p. ex., eaux profondes, milieux humides riverains et îles), les menaces importantes à la biodiversité ou les enjeux environnementaux importants pour chaque lac. Les six principaux enjeux cernés par les stratégies comme étant communs dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs comprennent les espèces aquatiques envahissantes, les aménagements incompatibles, les répercussions des changements climatiques, les espèces terrestres envahissantes, les barrages et les obstacles aux déplacements des poissons dans les rivières et les ruisseaux et la pollution provenant du ruissellement urbain, rural et agricole.

Les stratégies sont perçues par les intervenants comme d'importantes sources de renseignements de référence sur l'habitat et les espèces indigènes dans les lacs, y compris leur statut, les menaces et les enjeux pertinents, les priorités de conservation ainsi que les stratégies et les mesures visant à répondre aux menaces les plus importantes. Les recommandations et les cartes résultantes incluses dans les stratégies se sont déjà révélées de précieuses ressources pour l'orientation des mesures de conservation.

À la suite des processus de collaboration à grande échelle entrepris afin d'élaborer les stratégies, certaines recommandations vont au-delà du mandat des partenariats pour les lacs conformément à l'AQEGL révisé (à l'exception du lac Supérieur, qui est un produit du Partenariat pour le lac Supérieur). Les partenariats pour les lacs reconnaissent la valeur que les stratégies fournissent en tant qu'orientation pour les personnes et les organismes afin qu'ils mettent en œuvre des mesures qui respectent leur mandat respectif. Les stratégies seront utilisées par les partenariats pour les lacs aux fins d'établissement et d'orientation des priorités, d'encouragement des mesures de conservation appropriées par les organismes

gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que les particuliers, en plus de la participation aux décisions prises par les personnes qui ont le pouvoir, la responsabilité et le mandat d'atteindre les buts, les objectifs et les priorités du PAP et de l'AQEGL, ainsi que la promotion de ces décisions.

Le Partenariat pour le lac Supérieur travaille présentement à préparer des plans à l'échelle du bassin versant afin d'orienter et d'appuyer davantage la mise en œuvre de la stratégie récemment publiée à un niveau plus local. Le Partenariat pour le lac Ontario utilise la stratégie de conservation de la biodiversité du lac Ontario afin de produire un plan de mise en œuvre du PAP axé sur les mesures de conservation prioritaires et leur mise en œuvre dans le cadre du mandat de l'AQEGL. Les autres partenariats pour les lacs travaillent à cerner des objectifs de biodiversité régionaux (ou axés sur les bassins versants) et à déterminer les mesures de conservation précises nécessaires pour traiter ces enjeux à une échelle locale plus gérable.

Mise en œuvre des stratégies de conservation de la biodiversité

Les stratégies offrent un « plan directeur » pour les mesures de conservation en cernant les types de mesures nécessaires dans chaque secteur prioritaire. Par contre, la mise en œuvre de ces mesures dans un paysage complexe et à grande échelle nécessite diverses représentations des intervenants et différentes ressources. Le processus de mise en œuvre doit indiquer les occasions, être axé sur les priorités panlacustres et les facteurs de stress les plus importants et fournir le contexte qui fera la promotion des mesures à l'échelle régionale par des collectivités et des organismes locaux. La collaboration à grande échelle parmi les municipalités, les collectivités locales et les organisations non gouvernementales est un élément clé pour la réussite de la mise en œuvre de projets à l'échelle régionale, mais la participation des organismes gouvernementaux et des autres organisations qui ont un mandat de conservation de l'habitat et des espèces est également importante.

Pour l'ensemble des lacs, il existe un solide appui pour l'approche de gestion adaptative aux fins de planification et de mise en œuvre des stratégies. Les groupes de travail des partenariats pour les lacs incorporent le processus de planification des mesures de conservation dans les stratégies afin qu'elles puissent s'appliquer à une vaste gamme d'activités de conservation, y compris la planification de projets axée sur le PAP. Par exemple, des études sont en cours dans le lac Ontario afin d'obtenir de meilleures données de référence (p. ex., milieux humides riverains, niveaux d'eau) qui orienteront les investissements dans la remise en état de l'habitat et soutiendront ce processus adaptatif à l'avenir.

Le tableau ci-dessous illustre plusieurs exemples de façons dont les stratégies servent actuellement dans chaque bassin lacustre à éclairer et à mettre en œuvre les mesures de conservation prioritaires.

<i>Bassin lacustre</i>	<i>Date d'achèvement de la</i>	<i>Élément de stratégie</i>	<i>Mesure de conservation et mise en œuvre</i>	<i>Partenaires de mise en œuvre</i>

	stratégie			
Lac Ontario	2009	Rétablissement des espèces de poissons-proies indigènes	Les organismes américains et canadiens ont lancé un programme afin de réintroduire le bouffi dans le lac. Les bouffis juvéniles élevés de nos jours proviennent d'œufs collectés au lac Michigan. Les œufs sont couvés et les poissons juvéniles sont élevés dans des installations de l'État de New York et de l'Ontario.	Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, United States Fish and Wildlife Service, United States Geological Survey, État de New York
Lac Huron	2010	Gestion de la menace la plus importante qui pèse sur le Sud de la baie Georgienne : développement urbain et modifications du rivage	La <i>Stratégie de gestion des rives du Sud de la baie Georgienne</i> a été conçue afin de miser sur les efforts de coordination visant à déterminer les possibilités de rétablissement, à orienter le développement et la prise de décisions à l'échelle locale, à harmoniser les approches réglementaires et les permis relatifs aux projets de construction sur les rives et à appuyer l'intendance riveraine des propriétaires fonciers.	Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, Pêches et Océans Canada, Grey Sauble et Office de protection de la nature de la vallée de Nottawasaga
Lac Érié	2012	Aires de conservation prioritaires pour les poissons migrateurs	L'information tirée des modèles conceptuels et des outils d'aide à la décision dans les aires prioritaires ont été utilisés afin de renforcer les propositions de financement pour les plus importants projets de passe à poissons dans le bassin lacustre.	État du Michigan, État de l'Ohio, The Nature Conservancy
Lac Michigan	2012	Expansion de	La région métropolitaine	Chicago

		l'infrastructure verte dans la région métropolitaine de Chicago et de Gary afin d'accroître la filtration pour la pollution de sources non ponctuelles	de Chicago et de Gary a été déterminée comme aire prioritaire pour la mise en œuvre en raison de sa biodiversité la plus élevée pour un système terrestre riverain au niveau global le plus bas. Grâce à des partenariats tels que le Chicago Wilderness et le Chi-Cal Rivers Fund, une infrastructure verte et des projets d'eaux pluviales sont mis en œuvre afin d'améliorer l'état des poissons, des espèces sauvages et de l'habitat dans cette aire prioritaire.	Wilderness, National Fish and Wildlife Foundation, Chi-Cal Rivers Fund, United States Fish and Wildlife Service, State of Illinois Coastal Program, State of Indiana Coastal Zone Management Program
Lac Supérieur	2015	Réhabilitation des populations d'ombles de fontaine du ruisseau Coaster	En appliquant l'approche de « mise en œuvre commune », les partenaires collaborent afin de mettre en œuvre des projets d'amélioration de l'habitat dans les frayères restantes du lac Supérieur qui sont essentielles à la santé des populations.	The Nature Conservancy, Conservation de la nature Canada, United States Fish and Wildlife Service, Service national des parcs, ministère des Pêches et Océans, État du Michigan, ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario